



COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

La lettre municipale

N° 3

Mai
2008

08 MAI : COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945



Devant le monument aux morts, de nombreux habitants du village sont venus rendre hommage aux "morts pour la France".

La minute de silence est observée.

La cérémonie a été complétée par le dépôt de la gerbe, le discours par Madame ANDRE première Adjointe en absence du maire Christian LERAT et se terminera par un apéritif au centre municipal.



Nous avons entendu les élèves de l'école la RHONELLE d'ARTRES entonner « la Marseillaise ».



Un peu d'histoire :

Les combats de la Seconde Guerre mondiale sur le front

européen cessèrent officiellement le 8 mai 1945 à 23:01 (CET), heure d'Europe centrale, en application de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie signée à Reims.

Le 8 mai est un jour férié de commémoration en France, depuis 1951. Après avoir été supprimé en 1975 par le Président Giscard d'Estaing, par souci de réconciliation avec l'Allemagne, ce jour redevint férié en 1981.



Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la seconde guerre mondiale sont commémorés : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie sur l'Europe.... Aujourd'hui, l'unité semble se faire autour du message à transmettre : **la lutte pour la liberté et la démocratie**